



DEUXIÈME COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENT UN ENGOUEMENT CONFIRMÉ AU PAYS DU MONT-BLANC

La CCPMB réunissait pour cette deuxième phase de travail le comité consultatif environnement, ce lundi 14 novembre 2022, à l'Office de Tourisme de Combloux. 38 personnes étaient réunies dont 5 éco-délégués du lycée du Mont-Blanc René-Dayve, en présence de Jean-Marc PEILLEX, Président de la CCPMB, Raphaël CASTERA, vice-président santé-environnement de la CCPMB, Claude CHAMBEL, maire de Combloux, et Philippe Chamaret, directeur de l'Institut Ecocitoyen sur la Connaissance des Pollutions de Fos-sur-Mer, mandaté par la collectivité pour animer le comité et apporter son expertise. Les membres du Comité sont concertés sur la création du futur Institut écocitoyen du Pays du Mont-Blanc et dont le rôle sera de développer une connaissance scientifique adaptée aux enjeux locaux de pollutions et de santé.

Alors que le premier groupe de travail, ayant réuni 37 personnes le 18 mai 2022, à Saint-Gervais-les-Bains, portait sur les problèmes des pollutions de l'eau, de l'air et des sols, sur la santé des habitants du territoire ainsi que sur les attentes des membres du comité quant au futur Institut, l'atelier participatif de **ce lundi était dédié à la gouvernance et au fonctionnement de l'Institut.**

Les présents, répartis dans 6 groupes mixant habitants, élus, représentants d'entreprises, de collectifs et d'associations, ont d'abord travaillé sous la forme d'un « World Café » ; les groupes ont tourné sur 3 tables de discussion, afin d'échanger et d'approfondir 3 thématiques :

• LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : QUI DÉCIDE QUOI COMMENT ?

Les participants ont proposé que plusieurs collèges soient représentés au sein du conseil d'administration : les entreprises, les élus, les collectifs et les associations, les habitants, les jeunes, les scientifiques, les experts, les médecins et pharmaciens. Les différents groupes ne se sont pas arrêtés sur un nombre d'administrateurs défini par collège, mais une quinzaine de membres au total semblait envisager. Concernant le vote de ces derniers, l'unanimité n'est pas une méthode souhaitée, jugée trop bloquante.

Des questions ont été débattues, mais restent à creuser : vote à la majorité, au consensus, au consentement ? Nombre égal de représentants et de voix par collège ? Conseil paritaire et intergénérationnel ? Quant à son rôle, les administrateurs pourront définir des orientations stratégiques, des objectifs annuels, des actions à mettre en œuvre et un budget.



• L'AGORA : COMMENT PEUT-ON IMPLIQUER LES HABITANTS DANS CE PROJET ?

Les membres du comité ont imaginé au sein du futur Institut **un groupe d'habitants intergénérationnel avec une mission de « sentinelles du territoire »**. Les participants se sont entendus sur la nécessité de veiller à donner la parole à la jeune génération. Ouvert à tous, ce groupe serait illimité, et composé d'habitants provenant de toutes les communes du territoire, mais également de touristes et de résidents secondaires – tous étant concernés par les pollutions. Formé à recevoir les résultats des études scientifiques commandées par l'Institut, il relayerait les informations à l'ensemble des citoyens et inversement, centraliserait les questions de chacun à faire remonter aux scientifiques. Un lieu dédié, physique et/ou virtuel, permettrait à tous de déposer ses questionnements, et prendrait la forme d'un « potager d'idées ». Actions de recherche participative, organisation de cafés-débats et sensibilisation des plus jeunes dans les écoles sont également des propositions faites par le comité pour impliquer les citoyens.

• L'ACTION : COMMENT TRANSFORME-T-ON LES ÉTUDES EN ACTIONS CONCRÈTES ?

Depuis le lancement de la démarche, les membres du comité ont demandé à mettre en œuvre des actions concrètes et efficaces à la suite des études lancées par l'Institut. Aussi, **les participants ont été invités à imaginer le rôle de chacun dans cette mise en action : à l'issue d'une étude menée, les scientifiques ou professionnels de l'environnement, proposeraient des actions pragmatiques et adaptées au conseil d'administration ; ce dernier sélectionnerait et prioriserait ensuite les plans d'actions, qui seraient réalisés en commun (habitants, associations, collectivités,**

entreprises, écoles, etc.). Enfin, les actions seraient évaluées.

A la fin de la séance, les membres du comité se sont penchés **sur des cas pratiques, de sorte à mieux se projeter dans le fonctionnement de l'Institut et à éprouver les idées exprimées lors du " World Café"**. L'un des groupes s'est par exemple vu confronté à une demande fictive d'un maraîcher, sollicitant le Président de la CCPMB pour obtenir des données concernant la pollution de ses terres, ainsi que des aides financières pour entreprendre une dépollution si besoin.

Les participants ont dû appréhender le sujet au travers de 2 questions :

- **Aujourd'hui, comment, selon vous, est traitée une telle demande ?**
- **Et demain, que se passerait-il avec l'Institut écocitoyen du Pays du Mont-Blanc ?**

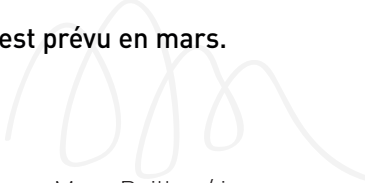


La tendance générale révèle que les membres du comité n'ont pas une vision claire de la manière dont peut être traitée ce genre de demandes actuellement, ni des acteurs impliqués. **L'Institut écocitoyen au Pays du Mont-Blanc est apparu comme une structure trouvant sa place et démontrant son utilité dans le processus de réponse aux questions axées sur les pollutions et leurs effets sur la santé ; reste à peaufiner le travail sur la délimitation de son rôle et de son fonctionnement.**

Pour conclure, les membres étaient invités à exprimer leur ressenti sur la séance :

- *« très belle dynamique et grande implication de tous les acteurs, c'est positif ! »*,
- *« dynamique mais parfois trop court pour rentrer dans les sujets »*,
- *« passionnant, intrigant, cultivant, intéressant, bien organisé et clair »*,

Le prochain groupe de travail du comité est prévu en mars.



Président : Jean-Marc Peillex / jean-marc.peillex@ccpmb.fr

Contact presse : Elisabeth Amblard / 06 47 66 34 80 / elisabeth.amblard@ccpmb.fr